



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service mer et littoral**

AVIS A LA BATELLERIE

MN 17-2026

Rivières «Bidouze, Adour, Nive»

Communes de Sainte-Marie-de-Gosse, Sames, Guiche, Urt, Urcuit, Lahonce, Mouguerre, Bayonne, Villefranque

En raison de la manifestation nautique organisée par le club Aviron Bayonnais – section Aviron, sur la Bidouze, l'Adour et la Nive, entre Guiche et le club de l'Aviron Bayonnais à Bayonne, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'ils devront observer une attention particulière à l'approche de ces zones,

**le samedi 3 octobre 2026, de Guiche à Bayonne, entre 13h00 et 18h00
le dimanche 4 octobre 2026, de Bayonne à Villefranque, entre 9h00 et 11h00**

en raison de la présence de nombreuses embarcations.

Anglet, le **10 SEP. 2026**

LE PRÉFET

Pour le Préfet et par subdélégation,

Maria GILLIN

Cheffe du pôle marins, navires et domaines publics